

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/04/11
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

7 AVRIL 2023

DATE D’AFFICHAGE :

7 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Sylvie HÉRON, Martine MALASSIGNÉ, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Jennifer DIOT donne procuration à Francis BELLUAU

Viviane GROUARD donne procuration à Sylvie HÉRON

Julie HEUZARD donne procuration à Anaïs BOUCHER

Lucas JUIGNÉ donne procuration à Bruno TISON

Karine NÉEL donne procuration à Anne-Marie GARNIER

Laëtitia ROSI

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à la majorité des membres présents et représentés (*20 voix « pour » - 2 « absentions »*) le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2023.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le onze avril deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,